

Questions orales

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai dit au député quelles mesures le Canada a déjà prises. La question qu'il a soulevée est certainement visée par la déclaration du 10 janvier. S'il existe d'autres solutions possibles, le gouvernement est en train de les examiner afin de pouvoir discuter des moyens à prendre pour éliminer partout dans le monde le mal insidieux que représente le terrorisme.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**LA PRISE DE CONTRÔLE DE GENSTAR PAR IMASCO—LE RÔLE DE CANADA TRUST**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Peut-elle confirmer qu'à la suite de sa politique hautement fantaisiste et trompeuse au sujet de la prise de contrôle d'Imasco, à la fin de l'année prochaine, une des filiales d'Imasco, Canada Trust, pourra accorder un prêt à une autre filiale d'Imasco, Imperial Tobacco?

● (1125)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous avons obtenu un engagement selon lequel il n'y aura aucune transaction intéressée entre Imasco, ses associés et filiales et Canada Trust. Cela figure dans l'entente signée par cette société.

* * *

LES CORPORATIONS**L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE FUSIONS**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, suivant les termes de la politique annoncée, cela ne vaut que pour un an. Il sera intéressant de voir tout cela précisé noir sur blanc un jour ou l'autre.

A part les transactions intéressées qui préoccupaient vivement les membres du comité parlementaire et les députés de mon parti, nous éprouvons également des inquiétudes devant le taux alarmant de fusions enregistré au Canada. La ministre sait-elle que dans les années 60, il y avait 250 fusions par année, qu'il y en a eu plus de 700 en 1985 et que cette année, ce chiffre devrait dépasser 900? La ministre est-elle au courant de cette tendance et, dans l'affirmative, que compte faire le gouvernement pour y remédier s'il croit vraiment à la libre concurrence?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, un grand nombre de ces fusions et prises de contrôle ont certainement des conséquences très positives pour le Canada. Dans certains cas, elles auront des effets négatifs en raison des difficultés éprouvées dans une société ou une autre. Si le député a une expérience pratique du monde des affaires, il saura que c'est parfois très bénéfique. Les sociétés de grande taille affrontent la concurrence internationale et

elles sont parfois mieux placées que les petites entreprises pour le faire. Ce n'est toujours pas le cas, mais c'est parfois vrai.

LE COÛT POUR LES CONTRIBUABLES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, si la ministre se donne la peine de relire certains des discours que le premier ministre et elle ont prononcé par le passé, elle y trouvera des observations intéressantes soulignant que ces fusions ne produisent pratiquement jamais d'emplois supplémentaires et qu'elles réduisent toujours la concurrence.

J'ai fait établir la liste de 21 fusions qui ont eu lieu depuis 1979 et qui ont coûté 24 milliards de dollars sans produire de nouveaux emplois. D'autre part, elles ont été financées en majeure partie grâce à certaines concessions fiscales. Si j'envoie à la ministre la liste de ces 21 fusions qui ont coûté, je le répète, 24 milliards de dollars, va-t-elle nous dire combien cela a coûté, non pas dans chaque cas, mais globalement, aux contribuables canadiens qui ont financé ces prises de contrôle?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, comme mon collègue, le ministre des Finances, l'a déclaré à la Chambre, nos lois fiscales à l'égard de la radiation des intérêts, des prises de contrôle et des fusions se comparent à celles des autres pays. Le député se souviendra sans doute d'une réponse donnée par mon collègue qui n'abondait pas dans le sens de sa question d'aujourd'hui étant donné que les sociétés étrangères que le député a dit souvent ne pas aimer, peuvent radier les intérêts pour prendre le contrôle d'entreprises canadiennes.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE CHEMIN DE FER DE TERRE-NEUVE—LES DISCUSSIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES**

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il sait que les Terre-Neuviens attendent depuis septembre dernier une décision sur le sort de leurs chemins de fer. En fait, le ministre a confirmé dans cette enceinte et encore hier soir, au réseau anglais de télévision de Radio-Canada à Terre-Neuve, que des pourparlers avaient lieu avec le gouvernement terre-neuvien. Le ministre pourrait-il nous préciser aujourd'hui quand ces discussions et pourparlers devraient prendre fin et à quel moment on devrait pouvoir annoncer une décision dans un sens ou dans l'autre sur l'avenir des chemins de fer terre-neuviens?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'espère que ces discussions se termineront sous peu et qu'une décision sera alors prise. Je comprends la crainte du député à ce sujet et celles des Terre-Neuviens, ainsi que l'incertitude que cette situation entraîne. Je le regrette, mais quoi qu'il en soit, nous faisons tout en notre pouvoir pour mettre sur pied le meilleur réseau de transport possible, afin de répondre aux besoins des Terre-Neuviens et de leur offrir les services voulus.